

Votants : 71

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 04 avril 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 avril 2022

ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - REPRÉSENTATION DES ÉLUS DE LA CAN DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Valérie BELY-VOLLAND à Bastien MARCHIVE, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Anne-Sophie GUICHET à Nadia JAUZELON, Florent JARRIAULT à Alain CANTEAU, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGÉ, Corinne RIVET BONNEAU à Sophie BROSSARD.

Titulaires absents :

Ségolène BARDET, Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Séverine VACHON.

Titulaire absente excusée :

Lydia ZANATTA.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 11 AVRIL 2022

ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - REPRÉSENTATION DES ÉLUS DE LA CAN DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.1525-1, L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L.2121-33 du CGCT qui dispose que « Le conseil municipal (transposé aux EPCI) procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes » ;

L'article L.2121-21 du CGCT permet que « lorsqu'une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président. »

Vu la délibération n°C17-07-2020 du 17 juillet 2020 apportant des modifications statutaires au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise et désignant ses délégués,

Il convient de désigner un représentant suppléant au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise.

Vu la délibération n°C18-07-2020 du 17 juillet 2020 relative à la représentation de la CAN au sein de l'EPIC Office de Tourisme Niort Marais Poitevin ;

Il convient de désigner un représentant suppléant au sein de l'EPIC Office de Tourisme Niort Marais Poitevin.

Vu la délibération n°C23-07-2020 du 17 juillet 2020 relative à la représentation de la CAN au sein des établissements scolaires ;

Il convient de désigner un représentant suppléant au sein du Lycée de la Venise Verte.

Vu la délibération n°C20-07-2020 du 17 juillet 2020 relative à la représentation de la CAN au sein des associations ;

Il convient de désigner un représentant titulaire au sein de l'association APPUI & Vous (ex-CLIC).

Vu la délibération du 11 avril 2022 relative à la validation des statuts du Centre de Ressources Cyber Nord Nouvelle-Aquitaine (CRC NNA) ;

Il convient de désigner un représentant au Conseil d'administration au sein du CRC NNA.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais comme suit :
 - M. Christophe GUINOT en qualité de représentant suppléant au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise ;
 - M. Christophe GUINOT en qualité de représentant suppléant au sein de l'EPIC Office de Tourisme Niort Marais Poitevin ;
 - M. Philippe TERRASSIN en qualité de représentant suppléant au sein du Lycée de la Venise Verte ;
 - M. Nicolas VIDEAU en qualité de représentant titulaire au sein de l'association APPUI & Vous (ex-CLIC) ;
 - M. François GUYON en qualité de représentant au Conseil d'administration au sein du Centre de Ressources Cyber Nord Nouvelle-Aquitaine (CRC NNA).

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président